

## MÉTROPOLE

## Migrants : le choix de temporiser

Tandis que le gouvernement durcit sa politique d'accueil des migrants, à Lyon, on temporise. Personne ne dit franchement, mais sur le campus de Bron, l'occupation par des migrants prendra définitivement fin, cette semaine, avec la fermeture des locaux pour vacances scolaires. En donnant un laps de temps supplémentaire aux occupants, la présidence de Lyon 2 a fait en sorte que la situation évolue sans recourir à la force publique, malgré une décision de justice l'y autorisant. De la même façon, on peut parler que le squat qui concerne le 11 rue Baudin à Villeurbanne, ne sera pas évacué. Réquisitionné la semaine dernière par le Collectif de l'Amphi C qui soutient les jeunes migrants de Lyon 2, l'immeuble vacant, a déjà servi de lieu d'hébergement par le passé. Encore propriété du SDIS (Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours) qui le cède à la Métropole de Lyon – l'acte notarié est en cours – le bâtiment squatte fait, ainsi, l'objet d'une plainte « pour dégradation d'un bien » de la part de son propriétaire mais pas d'une demande d'évacuation. La Métropole de Lyon lancerait-elle une procédure, une fois propriétaire, sachant que la démolition du bâtiment existant pour la réalisation du futur collège Cusset, n'est pas prévue avant le 4<sup>e</sup> trimestre 2018, et que l'obligation d'assurer la protection des mineurs non accompagnés qui incombe à la collectivité, n'est pas pleinement exercée face à l'afflux enregistré ? A suivre.

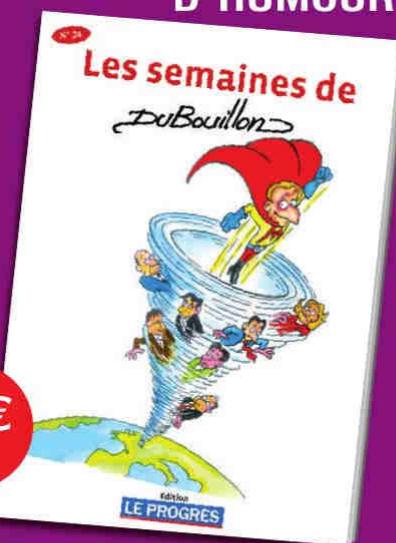


Le lieu squatté appartient encore au SDIS. Photo M. JEGAT

D. Menvielle



## LAISSEZ-VOUS EMPORTER PAR UN TOURBILLON D'HUMOUR !



7€

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## RHÔNE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Un nouveau radar mobile dans la vallée de l'Azergues

Un tronçon sensible vient d'être doté d'un radar autonome qui sera régulièrement déplacé.

Un nouvel itinéraire où sera déployé un radar autonome vient d'être validé par le préfet. Il concerne la RD385, cette route qui sillonne la vallée de l'Azergues entre Domartin et le col des Echarmeaux. Sur cette portion d'une cinquantaine de kilomètres, un radar autonome sera installé et régulièrement déplacé.

### Déjà testé sur trois routes départementales

Trois emplacements sont prévus dans un premier temps, mais d'autres devraient suivre. L'objectif est simple : ne pas habituer le conducteur à un emplacement fixe et toujours laisser planer l'incertitude, de façon à faire respecter les limitations de vitesse. Des panneaux d'annonce seront positionnés de part et d'autres des



Le radar est appelé à se déplacer. Photo d'illustration Damien NORE

emplacements, avec un rappel de la vitesse à respecter. Cette recette, issue de la nouvelle politique de déploiement des radars initiée en 2016, a déjà été appliquée sur trois autres itinéraires dans le Rhône : la RD318 de Saint-Priest à Saint-Pierre-de-Chandieu, la RD358 de Liergues à Légy et la RD311 de Messimy à Saint-Symphorien-sur-Coise. Le choix de ces itinéraires résulte notamment d'un travail d'analyse de l'accidentologie, piloté par la Direction départementale des territoires, en collaboration avec le Département et les forces de l'ordre.

X. B.

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

